

L'actu



ASNIERES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'actu n°115 - Le Trait d'Union du mois de septembre 2021

La chronique de...



L'année scolaire 2020-2021 a encore été très particulière en raison de la crise sanitaire mais elle s'est déroulée sereinement; je remercie les enseignants, les parents et le personnel communal qui ont permis aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possibles. Nous continuerons donc à nous adapter et à avancer en fonction

du protocole sanitaire et du plan Vigipirate.

Nous reprenons le chemin de l'école avec des effectifs stables: 233 élèves pour l'école Blanche de Castille pour neuf classes et 70 élèves pour l'école du Bois Bonnet pour trois classes avec cinq Atsem pour les classes de maternelle.

La mairie a reconduit les deux intervenantes pour les cours d'EPS et d'éducation musicale, ainsi que le budget pour la

classe de neige. Deux tableaux numériques interactifs sont installés en maternelle: l'Éducation nationale a offert un tableau, le second est financé par la mairie.

Nous avons obtenu un créneau piscine pour le troisième trimestre à l'espace aquatique de Beaumont-sur-Oise.

Une entrée réservée aux élèves de maternelle a été créée rue Delchet afin de faciliter l'accompagnement des élémentaires et des plus jeunes.

En partenariat avec le PNR et les enseignants, nous lançons dès septembre une étude pour réaménager les cours de récréation en s'inspirant du modèle « cours Oasis ».

En espérant le meilleur pour nos élèves, je vous souhaite bien sincèrement une très belle année scolaire remplie d'émotions, de sourires et de réussite.

*Paule Lamotte, adjointe au maire
en charge de l'environnement et des affaires scolaires*

Décès de Lucienne Hervin-Brulé

Une femme généreuse, courageuse, travailleuse, figure de notre hameau de Baillon, nous a quittés, avec son habituelle discrétion. Lucienne Hervin, que tout le monde appelait Lulu, était entrée au service de la commune en 1965 et employée comme assistante à l'école du Bois Bonnet jusqu'en 1991, à sa retraite. Durant ces 26 années, elle s'est occupée des enfants de l'école, y faisait le ménage ainsi

qu'à la mairie annexe. Je me souviens de Lulu que je croisais dans les rues de Baillon, toujours pressée et réservée lors de nos échanges, et de sa volonté de toujours bien faire. Je garderai d'elle un excellent souvenir et adresse à toute sa famille ma reconnaissance et mes sincères condoléances.



Claude Krieguer

Le billet de la rédaction

Après les vacances estivales, L'actu a pris un peu d'embonpoint... en doublant son nombre de pages. Les informations sont ainsi mieux réparties, plus espacées et donc certainement plus agréables à lire. Quant aux photos, elles en ont profité pour s'échapper de leur cadre habituel et jouent les vedettes en prenant plus de place...

La rédaction vous souhaite une bonne lecture!



À ne pas oublier

24 septembre, 1^{er} et

8 octobre

Soirées brame du cerf

2 octobre

On pose pour le rose

3 octobre

Journée de l'environnement

4 et 18 octobre

Permanences du bus du CIAS

9 et 10 octobre

16^e Fête médiévale

Protocole d'accord avec les riverains de la cour commune de la rue du Four

La commune souhaite faire évoluer le dossier du sinistre de la rue du Four afin d'éviter une dégradation de l'état des propriétés privées et rouvrir la rue du Four à la circulation.



Lors d'entretiens avec les riverains concernés, il a été proposé de faire réaliser les travaux nécessaires de remise en état des propriétés privées aux frais avancés de la commune; dans ce cadre, un protocole d'accord définissant la nature et les modalités de ces travaux a été établi. Ce projet a

été soumis pour avis aux propriétaires concernés et présenté aux membres du Conseil municipal le 7 juillet. Nous espérons une signature dans les semaines à venir.

Aménagement de l'entrée de la mairie

Une nouvelle rampe permettant d'accéder à l'entrée de la mairie a été installée courant juillet, en remplacement de celle qui ne répondait plus aux normes PMR. Cette modification fait suite à l'obligation, pour les Établissements Recevant du Public (ERP), de se conformer à la loi et la réglementation sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.



Vers une meilleure gestion des eaux pluviales

La commune a mené une réflexion sur la gestion alternative des eaux pluviales, dans le but de valoriser les eaux de pluie à l'endroit où elles tombent.

Les massifs fleuris dans la cour de la mairie ont ainsi été étendus. Ils ont été plantés par les services techniques de la ville. Cette désimperméabilisation des sols, en plus d'offrir un plus bel aspect au bâtiment, diminuera le rejet des eaux de pluie lors d'épisodes pluvieux, réduisant les ruissellements dans la rue. Et ce n'est qu'un début...

Asnières-sur-Oise en film

Ses huit châteaux, son riche patrimoine historique, ses lavoirs, parcs familiaux, sentiers de randonnée, ou encore l'abbaye de Royaumont, mais aussi ses nombreux événements comme la Fête médiévale ou la Carnelloise... Asnières-sur-Oise dévoile ses atouts dans une vidéo touristique disponible sur le site de la ville.

Des places de parking pour faciliter l'accès à la Maison de santé

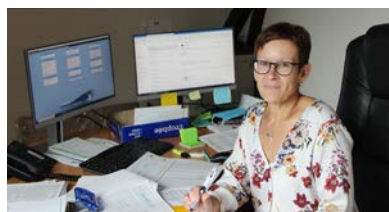
Pour répondre au besoin de stationnement à proximité immédiate de la Maison de santé, la commune achète 11 places de parking dans le quartier de la Manufacture.



Ces places réservées seront matérialisées et destinées aux patients de la maison de santé, mais aussi aux usagers de la crèche et de l'espace de coworking. Merci aux habitants du quartier de respecter la priorité de ces stationnements.

Bienvenue à...

Trois agents ont rejoint notre commune cet été: Isabelle Thomas est arrivée le 20 juillet en tant que responsable du service

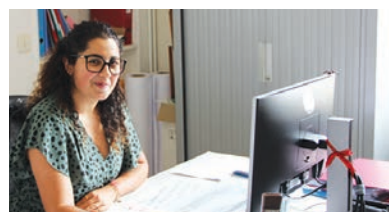


Finances, poste qu'elle a occupé pendant plus de 30 ans dans des communes de la C3PF.

Depuis le début du mois d'août, Aude Rougeaux est la nouvelle responsable du service Communication. Elle a occupé un poste similaire pendant quatre ans dans la commune de Mériel, après avoir travaillé six ans au service communication de Fosses.



Pendant deux ans, Veronica Nobre-Rodrigues a occupé le poste d'animatrice référente à l'école du Bois Bonnet à Baillon. Elle est depuis le 1^{er} septembre assistante au responsable du service Enfance-Jeunesse. Ses missions sont les suivantes: secrétariat du service, gestion des services cantine-périscolaire, gestion des dossiers d'inscription, collaboration avec l'équipe d'animation.



Concours de l'Arbre de l'année 2021

La commune participe au concours de l'Arbre de l'année en présentant le platane remarquable situé dans l'enclos de l'Hôtel seigneurial.

Courant septembre, le jury d'Île-de-France sélectionnera un arbre qui représentera la région au jury national. Celui-ci désignera les arbres qui défendront les couleurs des 18 régions de métropole et d'outre-mer. Ce sera alors à vous de voter pour votre arbre préféré. La rédaction reviendra en temps utiles sur les modalités de vote.



Félicitations à Astrid Brodin - - Martel !

Après une seconde générale qui ne lui plaisait pas, Astrid Brodin - - Martel s'est réorientée en seconde professionnelle dans le milieu de l'esthétique au lycée des Jacobins à Beauvais, ce qui fut un parcours du combattant ! Depuis, sa scolarité a été couronnée de félicitations, de l'obtention d'un CAP avec 16,78 de moyenne générale et d'un bac pro avec mention très bien.



Elle poursuit sa voie vers un BTS en apprentissage afin d'exercer son métier de spa manager sur la Côte d'Azur.

Point sur le nouveau parking Grande-Rue

Le parking situé à l'angle de la rue Delchet et de la Grande-Rue a été partiellement ouvert le jour de la rentrée. Les travaux seront entièrement terminés d'ici la fin du mois de septembre.

À terme, 49 véhicules pourront y stationner.

Déplacement de tables à Baillon

Suite à des actes d'incivilité, les tables de pique-nique qui se trouvaient au bout de la rue des Marais, près de la Thève, ont été déplacées. Les élus réfléchissent à une solution pérenne afin que les randonneurs et les Asniérois retrouvent rapidement un espace de repos convivial.

Nos déchets alimentaires sont pleins de vie

La loi antigaspillage prévoit que les secteurs de la restauration collective devront réduire le gaspillage alimentaire de 50% par rapport au niveau de 2015 et cela d'ici 2025.

Le gaspillage alimentaire est un non-sens et les poubelles de notre restauration scolaire en sont un exemple. À partir de septembre, tous nos déchets organiques sont collectés, compostés et recyclés pour devenir un amendement organique de qualité.

Ce recyclage permet de réduire le gaspillage et aussi de répondre aux contraintes environnementales: réduire, recycler, réutiliser.

Une sensibilisation du personnel et un contrôle du tri se fera tout au long de l'année par notre prestataire afin de valoriser cette pratique environnementale durable.



Journée citoyenne de l'environnement

Notez bien la date du dimanche 3 octobre pour participer à la Journée citoyenne de l'environnement. Au programme: ramassage des déchets sur la commune participante la plus proche. À partir de 13h, ateliers, stands et animations se dérouleront à Viarmes. La remise des prix du concours photo aura lieu à 15h sur l'Esplanade des deux Châteaux à Viarmes.





Service public itinérant du CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Le bus du CIAS se rend deux fois par mois dans notre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi...

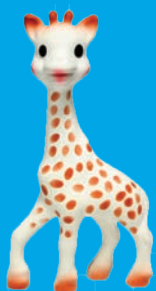


Le bus sera présent place de l'Église les lundis 4 et 18 octobre de 9 h 30 à 13 h et de 13 h 45 à 16 h 30.
Informations et prise de rendez-vous: 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.

Où suis-je ?

Vous me connaissez tous ! Je suis Sophie la girafe et vous savez que j'aime bien me cacher ! Alors, saurez-vous me trouver dans L'Actu ? Là ? À côté ? Mais non, trop facile !

Pour trouver la deuxième photo, connectez-vous sur le site de la ville www.ville-asnieres-sur-oise.fr, un indice vous aidera.
À bientôt !



On pose pour le rose !

Mesdames, venez vous faire photographier par une professionnelle le 2 octobre prochain au Clos des fées, situé Grande-Rue, dans le cadre de l'opération « On pose pour le rose ». L'association du même nom lutte contre le cancer du sein et propose cet événement afin de lever des fonds au profit de la recherche.



LE 2 OCTOBRE 2021
A ASNIERES-SUR-OISE

Le principe : des séances photos de 15 minutes ouvertes à toutes les femmes en échange d'une participation qui servira à soutenir la recherche.
Billetterie en ligne sur www.onposepourlerose.fr.

Les derniers compteurs Linky bientôt installés

Quelques compteurs Linky n'ont pas encore été mis en place sur la commune. Enedis va mandater l'entreprise Energy Dynamic pour remplacer les compteurs. Les personnes concernées seront, dans un premier temps, contactées pour organiser le remplacement. Les employés d'Energy Dynamic seront dotés d'un badge précisant leur appartenance et leur mission. Il sera précisé « Partenaire Enedis pour Linky ».
Les dernières installations se feront jusqu'au 31 décembre.



Renouvellement des badges d'accès aux déchetteries

À compter du 1^{er} octobre, les anciens badges ne seront plus acceptés. Il sera alors possible de faire faire son badge auprès des gardiens sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du formulaire de demande de badge disponible sur www.tri-or.fr.



Dose de rappel

Le centre de Viarmes a rouvert ses portes le 25 août dernier après une trêve estivale.

Dans son avis du 24 août, la Haute Autorité de Santé propose une dose de rappel avec un vaccin à ARN messenger pour :

- les personnes de 65 ans et plus ;
- les personnes présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19.

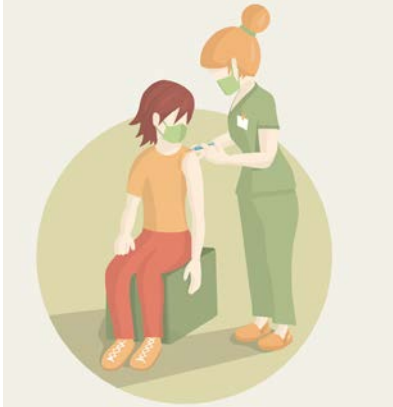
Cette dose de rappel doit être administrée après un délai d'au moins six mois suivant la date de la deuxième injection. Le 12 août dernier, le ministère des Solidarités et de la Santé a confirmé la mise en place d'une campagne de rappel de vaccination à partir de mi-septembre pour :

- les résidents des Ehpad et des unités de soins de longue durée ;
- les personnes de plus de 80 ans vivant à leur domicile et celles qui présentent un très haut risque de forme grave de Covid-19 ;
- les personnes immunodéprimées.

La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Pour les premiers vaccinés, une campagne de rappel a été mise en place dès les premiers jours de septembre pour une injection qui sera administrée dans les mêmes conditions que les premières.

Modalités pour bénéficier d'un créneau de vaccination : contacter l'accueil de la mairie au 01 30 35 41 41 ou directement sur www.doctolib.fr.



Permanences Val d'Oise Rénov'

La Communauté de communes Carnelle Pays-de-France et le Département ont mis en place Val d'Oise Rénov', un dispositif gratuit qui a pour objectif de faciliter vos démarches dans le cadre de la rénovation énergétique de votre logement.

Une permanence a lieu le lundi 27 septembre de 14h à 17h en mairie de Viarmes. Les rendez-vous se prennent par téléphone au 01 30 32 83 15 ou en ligne sur le site www.adil95.org.

Venez écouter le brame du cerf

Découvrez et observez le brame du cerf lors de soirées exceptionnelles pour mieux connaître cet animal emblématique de certaines de nos forêts.

Prochains rendez-vous : les vendredis 24 septembre, 1^{er} et 8 octobre, de 20h à 22h. Les soirées sont organisées par la Ficif (Fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France), joignable au 07 64 35 35 61. 20 personnes maximum, à partir de 6 ans.



Soyez vigilants avec les travaux d'isolation par l'extérieur

L'isolation par l'extérieur connaît un fort développement sur notre commune. Il est nécessaire de rester vigilant sur certains points :

- l'autorisation d'urbanisme délivrée oblige de reconstituer la modénature existante (repose des volets battants, corniche, bandeau, appui des fenêtres...); ces travaux sont pris en charge dans les aides de l'État. La repose des volets battants reste obligatoire même dans le cas de pose autorisée de volets roulants encastrés ;
- la signature d'un mandat à l'entreprise pour effectuer toutes les démarches ne vous dégage pas de vos responsabilités de propriétaire ; vous restez responsable de l'infraction

au code de l'urbanisme si les travaux n'ont pas été réalisés selon l'autorisation délivrée. Pensez à demander copie de la déclaration préalable déposée en mairie si celle-ci a été rédigée par la société (notamment les photos de votre habitation) ;

- il est prudent de vérifier que la garantie décennale de l'entreprise prend en charge les travaux d'isolation par l'extérieur.

Il serait souhaitable (pas obligatoire) de demander et d'obtenir la conformité auprès du service d'urbanisme avant de signer la fin de travaux à l'entreprise, qui sera payée ensuite directement par l'État.

Soyez vigilant, vous resterez seul devant d'éventuels problèmes.

Le sourire de nos enfants, barbe à papa, crêpes !

Nous avons été heureux de vous retrouver si nombreux pour ces moments de partage et de joie lors de la kermesse, kidsbroc, after school et soirée couscous.



Nous vous rappelons que tous ces évènements permettent d'aider au financement de projets scolaires ou encore nous ont permis l'achat de clés USB pour nos futurs collégiens. Ce sera donc avec plaisir que l'association Autour de l'école vous accueillera pour cette nouvelle année.



Nouvelle place PMR en centre-ville

Une place supplémentaire pour personnes à mobilité réduite (PMR) a été délimitée place de l'église, en face de l'office de tourisme communautaire, suite à sa demande.



Une classe toute belle à Baillon



Petit déjeuner des enseignants

Le 1^{er} septembre, enseignants, personnel communal travaillant dans les écoles et élus se sont retrouvés en mairie pour un moment convivial, avant la rentrée scolaire.

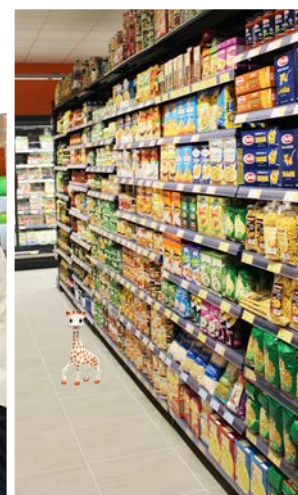
Cela a aussi été l'occasion de fêter dignement le départ à la retraite de Liliane Houzé. Monsieur le Maire a salué le parcours professionnel de cette ancienne Atsem, qui a commencé à la mairie en décembre 1992.



Cet été, la classe de GS, CP, CE1 a été repeinte à l'école du Bois Bonnet.

Inauguration de la supérette Sitis

Le 20 août dernier, le magasin Sitis a ouvert officiellement ses portes rue de Royaumont. Philippe Marcot, adjoint au maire, a coupé le ruban, assisté de Monsieur et Madame Jega, les gérants, entourés de leur famille et amis. Le magasin est ouvert tous les jours de 8 h à 21 h 30. Les livraisons sont possibles. N'hésitez pas à demander votre carte de fidélité !



L'entrée du périscolaire réaménagée

Les enfants et leurs parents ont pu apprécier dès les vacances de juillet les nouveaux aménagements: un accès direct depuis le parking attenant à la mairie, ainsi qu'un accueil plus fonctionnel et la création de nouveaux sanitaires pour les enfants. Un sanitaire PMR a également été construit à la place de l'ancienne entrée du périscolaire.



Un forum commun et sous le soleil !

Vous avez été très nombreux à fouler la pelouse du Parc de Touthville le 4 septembre pour vous inscrire à toutes sortes d'activités proposées par les associations de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise, réunies en un même lieu. Cette initiative a été appréciée de tous !



La crèche Neokids Montessori a ouvert ses portes dans le quartier de la Manufacture

Les premiers bébés sont arrivés le lundi 23 août, bien accueillis par l'ensemble de l'équipe, dans des locaux flambant neufs !



Une rentrée en musique

Le 2 septembre, les élèves de l'école Blanche de Castille ont eu l'agréable surprise de rentrer à l'école accompagnés par deux groupes de musiciens. Ceux de la maternelle ont



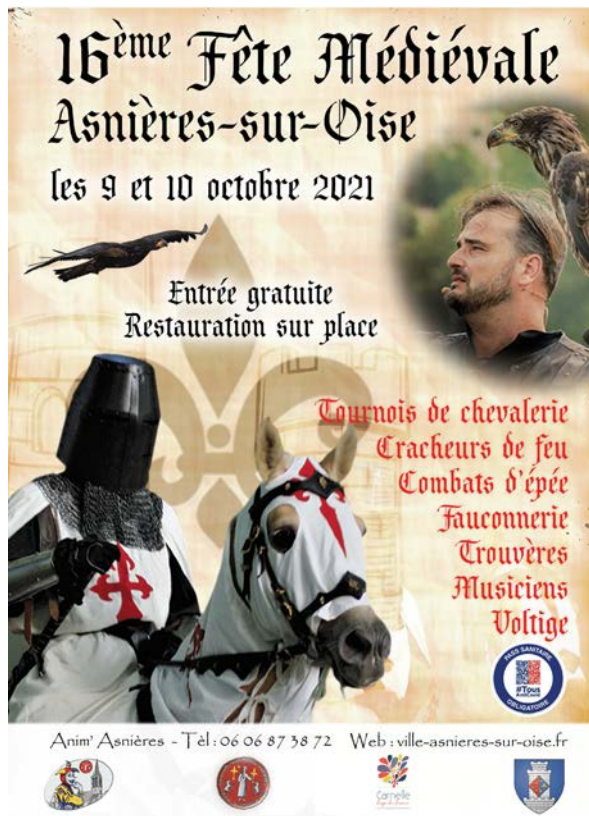
aussi découvert le nouveau cheminement piétons les menant à leur école, réalisé par les Services techniques. Il a été largement apprécié par les parents.



Des vacances de juillet actives !



20 enfants de 3 à 6 ans et 16 de 7 à 11 ans qui ont fréquenté le centre de loisirs du 7 au 30 juillet, ont eu un planning de vacances chargé: des jeux, des ateliers, des activités manuelles ou sportives, des sorties dans des parcs animaliers ou à la piscine...



Médiévale 2021

La 16^e Fête médiévale devrait se dérouler le samedi 9 et le dimanche 10 octobre, sous réserve des contraintes sanitaires et du plan Vigipirate renforcé. Le programme est disponible sur le site de la ville www.ville-asnieres-sur-oise.fr.

Annulation d'événements

Compte tenu des contraintes d'organisation imposées et de la situation sanitaire instable, l'Amicale des Mécaniques Anciennes d'Asnières-sur-Oise a décidé de ne pas organiser l'exposition de voitures anciennes prévue le 26 septembre.

Pour les mêmes raisons, les puces des couturières organisées par Cousu et Décousu prévues initialement le 26 septembre sont également annulées.

État civil *

Naissances

Valentine Devillers - 05/07
 Isaïah Devot Fere - 05/07
 Sinbad Otmani Parey - 07/07
 Jahden Jacoby Valier - 08/07
 Louise Fay Doudet - 12/07
 Glenn Arnaud Droze - 16/07
 Victoria Leroy - 28/07
 Zoé Rios - 09/08

Thomas Sautron et
 Bénédicte Gabali - 31/07
 Jonathan Allongé et
 Laetitia Steibli - 28/08

Décès

Huguette Le Provost - 13/07
 Valérie Daix ép. Frémont -
 24/07
 Lucienne Brulé, ép. Hervin -
 12/08
 Raymond Tripet - 24/08

Mariages

William Cau et
 Noémie Richez - 10/07
 José Pardo Rodriguez et
 Natacha Metereau - 10/07

* en fonction des autorisations de publication.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Cette rentrée est marquée par la concrétisation de projets pour renforcer le commerce de proximité et les services: la crèche reçoit pour la première fois nos enfants, le centre dentaire vient compléter les services de notre maison de santé, la supérette Sitis ouvre ses portes. Pour rendre ces commerces et services plus accessibles, nous avons réussi à acquérir onze places de stationnement dans le quartier de la Manufacture.

Est-il besoin de souligner tout ce que notre boulanger, nos coiffeurs, nos restaurateurs, notre pharmacie, nos agriculteurs, nos food trucks ont fait et continuent de faire pour notre village, particulièrement en ces temps bousculés. Donnons-nous ensemble les moyens de bien faire pour vivre mieux! Consommons différemment, resserrons nos liens, préservons la vie de notre village tel que nous l'aimons en soutenant nos commerçants locaux. Privilégions les circuits courts et les produits de notre terroir.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Le PLU est un processus pour améliorer nos conditions de vie. Jamais la complexité technique ne doit exclure les citoyens du dialogue qui les concerne. Le dialogue nous enseigne comment cheminer à travers la logique de l'autre et comment préparer ensemble les décisions. Les élus ont reçu mission pour fixer des objectifs aux experts, pour comprendre leurs logiques, pour les expliquer au plus grand nombre. Les électeurs pourront ainsi apprécier les arbitrages au fur et à mesure des comptes-rendus. A la fin, les experts qui sont payés avec nos impôts, auront répondu aux demandes formulées en notre nom par nos élus en appliquant les lois de la république.

Jeter des idées sur une boîte mail n'a rien d'un dialogue! La majorité, toute en procédures, est à la pêche aux opinions sans avoir daigné exposer ses principes directeurs pour Asnières. Au fond, nous souhaiterions moins d'informatique et plus d'échanges face-à-face, horizontaux, pour faire émerger des idées créatives. La démocratie n'est pas le fait des experts, elle naît dans la conversation où chacun s'enrichit au contact des autres.